

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3533>



Compte rendu du groupe de travail départemental du 5
juillet 2010

Rentrée dans les collèges : des élèves en plus et des postes en moins !

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: lundi 5 juillet 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Le groupe de travail départemental du 5 juillet dernier a examiné les derniers ajustements des moyens attribués aux collèges pour l'année 2010-2011 : l'Inspection Académique a distribué 26 640 heures (dont 24 689 Heures Postes et 1951 Heures Supplémentaires Année). Le taux d'HSA s'élève donc à 7.35% et leur nombre représente une centaine d'Equivalents Temps Plein... Les ajustements du mois de juin ont conduit l'I.A. à redonner 70,5 HP et 78.5 HSA. Des divisions supplémentaires ont été créées à Lugny, Montchanin, Saint-Germain-du-Bois et Charolles. Rappelons que ces ajustements ne consistent généralement pas à donner l'horaire total de la division et font la part belle aux HSA. L'I.A. a encore quelques heures en réserve pour les derniers ajustements, à la rentrée. Au final, le solde des opérations de carte scolaire dans les collèges se traduit par le retrait de trois postes (avec 20 ouvertures de postes et 23 fermetures) pour une augmentation des effectifs évaluées entre 167 élèves par l'Inspecteur d'Académie et 567 élèves par les principaux des collèges.

L'effectif moyen par classe dans notre département est de 24,26 élèves... avec des écarts de 19.27 (Gueugnon/Vieux Fresne) à 26,97 (Chagny). Vingt-trois des 53 établissements du département auront des classes de sixième à plus de 24 élèves. Les élèves de troisième pourraient être 29 et 30 à Cluny ! Notons pour ce qui concerne l'assouplissement de la carte scolaire que l'I.A. a, cette année encore, refusé des dérogations qui auraient obligé à la création de divisions supplémentaires sur les établissements demandés, comme à Autun, par exemple.

La situation de l'Education prioritaire est floue, en l'absence de délégué national et de perspectives. Elle pourrait être rattachée à la politique de la ville et le nombre d'établissements concernés diminuera vraisemblablement.



Il est difficile aussi de connaître le nombre d'élèves ayant besoin d'être accompagnés par des EVS : la MDPH est restructurée et n'est pas en mesure de communiquer les informations nécessaires. Le nombre d'EVS devrait cependant augmenter (de 7...). Ils pourront être recrutés dans le cadre d'un nouveau dispositif, le Contrat Unique d'Insertion, mais certains d'entre eux pourront retrouver les conditions dans lesquelles ils ont été recrutés précédemment. La gestion se fait au cas par cas.

La resectorisation de la Bresse est abandonnée, la Conseil Général prévoit désormais des « constructions modulaires » dont le coût serait, d'après ses calculs, inférieur à celui qu'induiraient les modifications des ramassages scolaires... Chalon attend la première pierre de son nouveau collège prévu maintenant pour 2014...

Fin d'année scolaire mouvementée pour les collègues du C.I.O. de Chalon, qui ont dû déménager précipitamment dans des conditions ubuesques et troqueront sans doute leurs 600m² contre 200m² sur le collège de Jean Zay, sans directeur... Byzance !

De mauvaises surprises aussi pour les correcteurs du brevet, qui ont pu se voir attribuer une quarantaine de copies à corriger en une journée, soit nettement plus que les années précédentes : le Rectorat a ainsi voulu œuvrer pour que l'académie réalise des économies...





Fédération Syndicale Unitaire